



**PROJET**

**PEDAGOGIQUE**

**Accueil de loisirs  
3/10 ans**

**MERCREDIS**

# SOMMAIRE

Introduction

- I présentation de l'accueil de loisirs
- II les orientations pédagogiques et intentions éducatives
  - Les objectifs généraux et opérationnels
  - Les moyens
- III Evaluation
- IV le fonctionnement
- V le rôle de l'animateur
- VI les moyens
- VII la communication

## **INTRODUCTION**

- **La finalité de l'accueil de loisirs de la MJC des romains est de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe, de se construire, l'inciter au partage et à la tolérance, lui apprendre à accepter la différence et le socialiser. Tout ceci fait partie de notre projet « vivre ensemble ».**
- **L'accueil de loisirs est également un acteur éducatif complémentaire aux parents et aux institutions, en articulant les différents temps de l'enfant.**

### **I) Présentation de l'Accueil de Loisirs 3-10 ans**

Le Forum des Romains – MJC centre social est implanté sur le secteur nord-ouest de la ville, secteur qui s'étend de la gare au centre commercial « Carrefour ». Ce quartier est marqué par une grande hétérogénéité de population. Il est un territoire à forte densité de population.

Les enfants (de 3 à 10 ans) représentent également une part importante de la population comme le prouve la présence de 4 écoles primaires sur le quartier à savoir, Carnot, les Romains, St Marie et St Joseph. Une grande partie des enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs vivent sur le quartier. Néanmoins, tous les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sur les vacances scolaires ne sont pas issus du quartier des Romains. Des enfants viennent des autres quartiers d'Annecy voir même des communes avoisinantes (Seynod, Cran-Gevrier...).

Nous utilisons par convention les locaux de la ville d'Annecy (école des Romains). L'Accueil de Loisirs possède un agrément délivré par la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale).

### **N° déclaration : 0740205AP000120-E01**

Capacité d'accueil total : 88

3/5 ans : 40

6/7 ans : 24

8/10 ans : 24

### **II) Les orientations pédagogiques et intentions éducatives**

## **RAPPEL DU PEDT DE LA VILLE D'ANNECY ORIENTATIONS DE LA STRUCTURE**

### **Les objectifs généraux**

#### **1) Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant**

En offrant un cadre sécurisant

- Mise en place de règles de vie
- Respecter les besoins physiologiques et affectifs de l'enfant.

- Recrutement de personnel qualifié, compétent et à l'écoute de l'enfant

## **2) Favoriser le rythme et les envies de l'enfant**

En aménageant les temps en fonction des différents âges :

- Régularité de chaque temps (repos, sieste, toilettes)
- Activités adaptées à chaque tranche d'âge.
- Respecter les alternances de temps calmes et d'activités.

En respectant le choix et l'envie de l'enfant

- Proposer un panel d'activités différentes
- Laisser des temps où l'enfant réfléchit et choisit ses activités

## **3) Accompagner l'enfant vers l'autonomie :**

En incitant l'enfant à développer ses propres idées

- Proposer de construire leurs plannings d'activités

En incitant l'enfant à faire par lui-même ...

- Pour les plus petits, autonomie sur la vie quotidienne (couper sa viande, s'habiller seul...)

## **4) Favoriser la créativité de l'enfant :**

En développant l'imaginaire et en lui donnant les moyens de mettre en place ses envies et ses projets.

- Propositions de journées ou de périodes à thèmes
- Mise en place d'activités artistiques
- Mise en place d'activités de jardinage en lien avec les habitants du quartier

## **5) Développer l'esprit citoyen :**

En accompagnant l'enfant dans l'acceptation des différences

- Favoriser l'intégration
- Favoriser la rencontre d'autres centres...
- Mise en place d'actions de solidarité
- Règles de vie communes

En le sensibilisant à son environnement

- Découverte des institutions
- Utiliser les infrastructures de la ville
- Responsabiliser l'enfant sur le fonctionnement quotidien (rangement, nettoyage...)
- Création de temps de paroles

## **6) Développer son esprit critique**

Il est important d'avoir un sens critique, un avis. Etre acteur de ce que l'on pense évite que les autres pensent à notre place. Il est essentiel, en tant qu'animateur d'avoir un rôle d'éducation aux médias et à la gestion de l'information en les incitant à :

- A la curiosité : avoir envie de comprendre, chercher les différentes sources d'informations...
- Au respect de la différence : nous pouvons ne pas être d'accord mais il est important de respecter le choix de l'autre.
- A bien se connaître : c'est savoir si notre avis sur un sujet est aiguisé, savoir si l'on est en capacité de l'exprimer ou non.
- A être à l'écoute : en écoutant l'autre, on apprend à discerner ce qui fait écho ou non en nous. Ecouter c'est apprendre à mettre des mots sur nos pensées
- A l'autonomie intellectuelle : en développant son esprit logique et créatif, en lui permettant d'émettre des hypothèses, à résoudre les problématiques et à hiérarchiser ses idées.

Pour pouvoir atteindre nos objectifs, nous déclinons tout au long de l'année, différents parcours :

Parcours culturel :

- A travers les différentes expositions d'arts contemporains, proposées par l'art teppes (Mikado), des ateliers et visites d'expositions seront proposés aux enfants de 8 à 10 ans, a raison d'une médiation par période d'inter vacances. Ce sera l'occasion d'aller voir des œuvres contemporaines, de se faire expliquer les démarches des artistes et pourvoir être créatif autour d'un atelier. Ce sera également l'occasion de découvrir une autre structure culturelle et pourquoi pas que l'enfant incite ses parents à y retourner sur d'autres temps.
- Un parcours avec le théâtre des collines pour toutes les tranches d'âges afin de découvrir

Le jardin :

- Une parcelle à cultiver

### **III) Evaluation :**

Réunions:

Pendant la période scolaire, un calendrier de réunion est établi en début d'année. Ces réunions seront d'une durée de 2h tous les 15 jours environ. Ces réunions permettrons d'évaluer les projets en cours, faire un retour sur la pratique, permettre un temps de préparation, de discussion, d'échange et de partage entre tous (animateurs et direction)

Bilan de période :

Tous les deux mois, une réunion de fin de période aura lieu pendant afin d'évaluer le travail effectué.

Réunion avec les parents :

2 fois par an, une réunion est mise en place, la première pour une présentation, la deuxième pour un bilan intermédiaire, et la dernière pour un bilan final et une présentation de la saison prochaine.

Sur la saison 2020-2021 aucune réunion ne sera mise en place (contexte liée à la COVID-19)

L'équipe d'animation se servira du SAVOIR pour chaque bilan de fin de période.

S : Sécuriser (sécurité physique, affective et moral)

A : Animer (préparation des activités, animations)

V : Véhiculer l'info (avec les enfants, la famille (informations et conseils), avec l'équipe de direction et l'équipe technique (cantine, ménage..) et entre les animateurs des différents groupes.

O : Organiser, s'organiser (tout ce qui concerne l'organisation générale et les moyens qui peuvent contribuer à le rendre meilleure)

I : Imaginer (faire en sorte que le séjour soit différent, original)

R : le Reste (tout ce qui contribue au bon fonctionnement du séjour)

#### **IV) Le fonctionnement**

L'accueil de loisirs fonctionne le mercredi de 8h à 18h00. Il est constitué de 3 tranches d'âges (les 3/5 ans, les 6/7 ans et les 8/10 ans). L'équipe pédagogique met en place un projet d'animation (programme) autour de thèmes en se servant des objectifs cités précédemment.

Sur cette saison l'accent sera donné à l'artisanat. Les animateurs avaient à cœur de proposer des activités de création avec un véritable sens et ainsi travailler des techniques tel que la poterie, le cuir...

Une particularité est à noter pour la tranche d'âge des 3/5 ans.

Ce groupe est scindé en 2 sous-groupes. Permettant ainsi à ce que les enfants de 3 ans soit encore sur un rythme plus calme que les enfants de 5 ans. Ces groupes sont scindés en fonction de l'âge des enfants et de leur besoin au niveau des temps de sieste.

*a) les activités : plaisir, jeux et découvertes*

Organiser les moments et aménager les espaces :

Les animateurs et les enfants doivent s'amuser, prendre plaisir sans contrainte d'apprentissage, sans résultat attendu.

Eviter les situations d'échec lors de compétition (récompenser le fairplay, la participation, le respect des règles...)

L'enfant doit être stimulé mais libre de ses choix d'activités.

Les animateurs proposeront un programme d'activités variées et originales : activités artistiques, physiques, manuelles, intellectuelles...individuelles, collectives, des sorties, des grands jeux...)

La vigilance des enfants augmentant dans la matinée, il est donc préférable que les activités requérant le plus d'attention se déroulent le matin.

*b) les moments clés de la journée (accueil, repas et goûter, sieste ou temps calme)*

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

#### L'accueil : de 8h à 9h le matin

Le temps d'accueil est un moment clé de la journée. Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. L'aménagement de l'espace a alors toute son importance permettant aux animateurs de se répartir sur les coins de jeux, l'accueil des enfants et des parents.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui doivent trouver eux aussi leur place dans l'accueil de loisirs. Ils doivent pouvoir être informés du fonctionnement de l'accueil, des activités, des projets en cours ou à venir mais aussi de comment leur enfant vit sa journée au centre de loisirs. Mais les parents peuvent aussi être associés aux activités du centre. Les moments forts (fêtes, journées exceptionnelles...) sont une occasion de les inviter, quand cela est possible.

L'accueil des enfants de 3 à 5 ans se fait sur deux salles (motricité et restaurant scolaire) pour permettre un accueil calme avec des jeux adaptés à leur âge.

#### Les repas et les goûters

Les repas sont pris au restaurant scolaire maternel de l'école Carnot.

Les goûters sont pris à l'école ou à l'extérieur selon les activités prévues.

Lors des repas, un animateur est présent à chaque table pour favoriser l'échange, pour inciter à goûter aux différents plats et éviter trop de bruit.

Deux cantinières mises à disposition par la ville d'Annecy gèrent la préparation et la mise en place des repas qui arrivent en liaison froide de la restauration municipale.

Nous voulons faire du repas un temps convivial, de calme et de détente.

La nourriture est équilibrée, variée et saine. Chacun doit goûter à tous les aliments. Ne pas forcer un enfant à manger.

Chaque enfant se sert si possible, et nous l'aidons à évaluer la quantité afin de s'assurer qu'il y ait un partage équitable et qu'il mange toute son assiette.

Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...)

#### La sieste (3/4 ans)

Deux animateurs restent avec les enfants durant tout le temps de sieste. Le 3<sup>ème</sup> & 4<sup>ème</sup> animateur propose un temps calme aux autres enfants qui ne dorment pas.

Veiller à la mise en place d'une ambiance calme, propice à l'endormissement. Le rythme de chaque enfant est respecté (rituel d'endormissement, réveil échelonné).

#### Les temps calmes (5/10 ans)

Ces temps seront adaptés aux différentes tranches d'âges. Ces temps doivent permettre de « se poser » avant de continuer la journée. Un aménagement de l'espace adapté permettra aux enfants d'évoluer à leur gré, selon leurs besoins et leurs envies du moment. (Sur les activités proposées).

Par tranche d'âge :

Les 3 /5 ans

***Journée type :***

**Mercredis & vacances**

**8H00/9H00:** accueil des enfants (Petits coins de jeux sur tapis)

¾ ans en salle de motricité

4/5 ans en salle de restauration maternelle (pose des affaires dans le couloir avec lavage de mains à l'entrée de la salle.

**9H00/9H30 :** rangement, rassemblement (explication de la journée aux enfants, petites chansons ...)

**9H30/11H:** activités. 5 activités sont proposées (1 par animateur) en fonction du thème ou de l'orientation choisie.

**11H/11H30:** temps libre (laisser jouer et jouer avec) la moitié de l'équipe joue avec, l'autre est en surveillance (à des points stratégiques de la cour), puis passage aux toilettes avec lavage de mains avant de rentrer dans le restaurant scolaire.

**11H30/12H20 :** repas en espaçant les enfants aux maximum. Les animateurs ayant des tables en référence, mangeront en décalé.

12H20/12H30 : sortie en échelonné

- les petits vont aux sanitaires, récupèrent leur doudou et partent à la sieste.
- Les plus grands restent dans la salle de motricité et s'installent pour le temps calme, avec un passage aux sanitaires et une lecture d'histoire avant.

**13H00/15H00:** (3 ans) **13H15/14H** (4/5 ans) sieste/temps calme

Les enfants qui ne dorment pas peuvent dessiner, lire un livre (Jeux calmes)

**13h30 :** arrivée et départ des enfants inscrits en demi-journée

**14H00:** Activités pour les plus grands

**15H00:** réveil en échelonné pour les plus petits

**16H15:** goûter (pendant que les enfants passent aux toilettes un animateur se détache pour préparer le goûter), temps d'échange avec les enfants sur la journée, retour au calme. Ce goûter est réparti en 2 groupes

**17H00/18H00:** accueil des parents (1 personne à l'accueil les autres avec les enfants) sur les 2 mêmes salles que le matin.

18H00-18H15 : rangement des espaces et désinfection des tables sur les différents espaces.

Les 6/10 ans

***Journée type :***

**Mercredis & vacances**

**8H00/9H00 :** accueil échelonné des enfants et arrivée échelonnée des animateurs

**9H00/9H30 :** rangement de l'accueil, explication du déroulement de la journée



**9H30/11H30** : activités du matin (priorité aux activités d'expression et de création) par système d'adhésion pour l'enfant  
**11H30/12H00** : rangement des salles et temps libre cour élémentaire si beau temps, dans les salles si mauvais temps  
**12H00/13H00** : temps de repas  
**13H00/14H00** : temps calme dans les salles respectives ou à l'extérieur (cour élémentaire)  
**14H00/16H00** : activités par tranche d'âge ou ensemble selon les prévisions  
**16H00/16H30** : rangement des activités et petits temps de prépa gouter  
**16H30/17H00** : gouter et passage aux toilettes, temps de discussion, d'échange avec les enfants  
**17H00/18H00** : accueil du soir, un animateur à l'accueil & le reste de l'équipe avec les enfants.

LES TEMPS D'ACTIVITE SONT ADAPTES AUX DIFFERENTS AGES, LES HORAIRES SONT DONNES A TITRE INDICATIF, LES ADAPTER EN EVITANT LES HORAIRES TROP RIGIDES.

## V) Le rôle de l'animateur

Chaque animateur a un rôle éducatif vis-à-vis de l'enfant. Il doit être formé à minima sur la connaissance des besoins liés au public enfance et petite enfance.

Il a pour mission la gestion de la vie quotidienne et d'assurer la sécurité affective et physique des enfants dont il a la responsabilité.

Il participe également à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les enfants, les enfants et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

Un document professionnel complémentaire est écrit pour traiter de tout l'aspect pédagogique lié à l'intervention de l'animateur.

## VI) Les moyens

### 1) Moyens matériels (les locaux, le matériel pédagogique)

Les enfants sont accueillis au sein de l'école Carnot (6, boulevard du lycée) et répartis dans différentes salles d'activités (3/5 ans : une salle de motricité aménagée en salle d'activité, une salle de sieste, une cour et des toilettes adaptés – 6/7 ans et 8/10 ans : 3 salles d'activités, une cour, des toilettes adaptés et une salle vidéo – un gymnase et un restaurant scolaire maternelle pour tout l'accueil de loisirs)

L'équipe dispose de matériel pédagogique adapté pour les différentes tranches d'âges.

### 2) Moyens humains

L'équipe sur les mercredis est composée de 1 directeur, 2 directeurs adjoints (1 grand et 1 petit) faisant parti de l'équipe d'animation, 9 animateurs, dont 3 animateurs mis à disposition par la ville d'Annecy (5 avec les 3/5 ans et 4 avec les 6/10 ans).

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'animation reste garante de la sécurité

affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle...) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage (objectifs...).

### **3) Moyens financiers**

Voir budget

## **VII) La communication**

En amont des séjours une information est communiquée au sein des écoles, rappelant l'ouverture de l'accueil de loisirs.

Les plannings d'activités sont affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs (dans chaque salle d'activité). Il est également disponible sur le site internet de la MJC.

L'équipe d'animation est à la disposition des parents pour donner toutes les informations et les renseignements nécessaires.

D'autres informations pourront être distribuées par flyers ou consultable sur le site internet du forum des romains.

Toutes les informations afférentes à l'accueil de loisirs seront bien évidemment disponibles à l'accueil de la MJC des Romains.

Pour contacter la direction sur site : 06.45.13.21.21

Pour terminer, ce projet est ajustable en cours d'année scolaire. Il est retravaillé chaque début de saison avec l'équipe de l'accueil de loisirs.

Fabienne M'TANIOS